

Après la mort d'Angèle : crise, transformation et expansion

Les funérailles d'Angèle Merici furent spectaculaires, ne fut-ce que par la présence des membres de la Compagnie, deux à deux, un cierge à la main. Comme l'a écrit un témoin, Pandolfo Nassino, la solennité de ces obsèques et la grande foule présente ressemblaient aux funérailles d'un grand seigneur. Et il ajoute que « cette mère-sœur Angèle prêchait à tous la foi au Dieu très haut de telle manière que tous s'attachaient à elle ». Donc il témoigne à la foi de ses dons catéchétiques et de ses dons de communication chaleureuse qui attiraient à elle ses nombreux auditeurs.

Après la mort d'Angèle, son corps est resté tout un mois exposé à la vénération des fidèles, et cela sans se corrompre et en gardant toute la souplesse d'un corps vivant. Un autre événement surprenant attestait en quelque sorte sa sainteté : l'apparition d'une nouvelle étoile qui brillait au-dessus de Sainte-Afre, pendant cette période.

Pourquoi ce mois d'attente ? Deux églises revendiquaient sa dépouille : celle des Chanoines du Latran à Sainte-Afre, et celle du Dôme au centre de la ville, là où elle avait établi son « Oratoire ». Les arguments des uns et des autres furent sans effet, jusqu'à ce qu'on ait découvert le document où elle avait signifié elle-même qu'elle désirait être enterrée à Sainte-Afre. La dépouille d'Angèle fut ensuite mise dans un sarcophage de la crypte, surmonté d'une peinture de Moretto, entouré d'inscriptions qui exprimaient en quoi Angèle avait frappé des contemporains : « maîtresse de vie et de mœurs... Vous qui m'avez connue, vivez de mon exemple, faites comme je vous ai enseigné... Elle peut tout, la Vierge sainte, proche de Dieu. »

La crise

Comme dans beaucoup d'instituts religieux naissants, la Compagnie passa par une crise, après la mort de Sainte Angèle. Ce fut le cas des Franciscains, après la mort de Saint François, ou, plus proche de nous, des Missionnaires de la Charité, fondées par Sainte Thérèse de Calcutta. Cette crise peut s'expliquer en partie par les changements de mentalité qui s'installent dans la société brescienne vers 1540. Jusqu'alors, on y voit une recherche enthousiaste de nouveaux modes de vie évangélique, dans lesquels s'insère la fondation d'Angèle. A partir de 1542, avec l'ouverture du Concile de Trente, une nouvelle mentalité se diffuse, précisant, face à la Réforme protestante, le contenu de la foi chrétienne, et cherchant à solidifier juridiquement toute l'organisation de l'Eglise. C'est dans ce cadre et selon cette nouvelle mentalité que l'on doit situer la crise qui opposa dans la Compagnie, le groupe qui suivait Lucrezia Lodrone, la Mère principale, nommée par Angèle elle-même, au groupe de Ginevra Luzzago, dont les biens considérables alimentaient les ressources de la Compagnie.

Nous savons par Cozzano qui écrit entre 1540 et 1545 qu'il y eut des défections parmi les Vierges : plusieurs quittèrent la Compagnie pour entrer dans un monastère, probablement sous la pression de leur famille et de certains membres du clergé. La sortie de ces membres affaiblissait la Compagnie. Si, en effet, elles étaient 150 à la mort d'Angèle en 1540, nous savons qu'en 1555, elles ne sont plus que 91, ce qui indique un manque d'expansion et une réduction certaine du nombre des membres.

Revenons à l'année 1545. Lucrezia cherche alors une reconnaissance juridique et visible de la Compagnie. Au plan juridique, elle fait appel à Rome pour obtenir du Souverain Pontife, Paul III, une Bulle d'approbation. Et elle choisit un signe distinctif pour faire reconnaître les Vierges de Sainte Ursule : non pas la corde de Saint François, - les Franciscains n'étaient pas des plus fervents à cette époque - mais la longue ceinture de cuir portée par les Chanoines du Latran à Sainte- Afre, religieux connus pour leur ferveur et leur fidélité à l'Eglise.

La Bulle souhaitée, *Regimini Universalis Ecclesiae*, est datée du 9 juin 1544 ; elle fut rapidement connue à Brescia, mais officiellement promulguée seulement le 14 avril 1546. La Bulle était importante : elle reconnaissait officiellement la Compagnie au niveau de l'Eglise universelle, lui donnait un statut juridique de droit pontifical, reconnaissait l'autorité des Gouvernantes de la Compagnie et accordait aux Vierges les mêmes droits légaux qu'aux autres femmes : ceux de posséder une dot et de recevoir un héritage. En outre elle accordait des indulgences, notamment l'indulgence plénière le jour de l'entrée définitive dans la Compagnie. La Bulle assurait donc à cette dernière une stabilité et une reconnaissance incontestables au sein de la société bresciane.

Il ne fallut pas une semaine pour que la Mère Générale, Lucrezia Lodrone, fasse exécuter par les exécuteurs de la Bulle une ordonnance imposant la ceinture de cuir, sous peine d'exclusion de la Compagnie ! Pour environ un tiers de ses membres, la menace était sérieuse, mais ne semble pas avoir été exécutée. Nous savons que Ginevra Luzzago, chef de file des opposantes, a continué d'administrer les biens de la Compagnie en tant qu'économe. Deux principes s'affrontaient : celui d'une adaptation aux besoins du temps, par le port d'un signe distinctif, et celui d'une fidélité absolue à la forme instituée par Angèle. Toutefois, il faut ajouter que l'esprit méricien continuait à vivre dans les deux groupes, malgré leurs divergences.

A la mort de la Mère Générale, Lucrezia Lodrone, vers 1554, c'est même Ginevra Luzzago qui est élue pour la remplacer, probablement en raison de ses liens personnels avec Sainte Angèle et de son soutien financier solide accordé à la Compagnie. Il semble qu'elle ait voulu profiter de sa charge pour faire abolir la ceinture, car quelques mois plus tard, le 14 mai 1555, voilà que le groupe pro-ceinture décide d'élire leur propre Mère Générale, en la personne de Veronica Buzzi, et leurs propres Matrones, « à condition de ne pas être obligée de déposer la ceinture ». En réponse, le 23 novembre de la même année, 1555, Ginevra Luzzago, la Mère Générale légitime convoque son groupe pour élire les agents et protecteurs de la Compagnie, dont Gabriele Cozzano. Les tensions ont continué jusqu'à la mort de Ginevra Luzzago vers 1558. Cela faisait une douzaine d'années de crise !

En 1558 nous avons les premières notations du « Secondo Libro General », ou livre de procès-verbaux du gouvernement général. Il commence par faire la liste des membres de la Compagnie, 7 vierges qui appartenaient au groupe de Ginevra Luzzago, 26, à celui qui portait la ceinture, et 45 nouvelles ! Donc, la Compagnie ne s'était pas scindée, mais vivait en deux groupes. C'est alors que Bianca Porcellaga, jusque-là inconnue, est nommée, non Générale, mais première Mère ou Gouvernante de la Compagnie, en même temps que les autres gouvernantes. Cette « unification », malgré les divergences, est attribuée à l'influence du confesseur et père spirituel de la Compagnie, Don Francesco Cabrini, que nous retrouverons dans la suite.

Les transformations

Pendant ces temps difficiles, Angèle devait accomplir ses promesses et veiller sur le bien de sa Compagnie. En effet, nous voyons que pendant les quelques 25 années qui suivirent la mort d'Angèle, et malgré les tensions entre les deux groupes, la Compagnie allait connaître deux transformations importantes : un mouvement vers une vie plus communautaire, et un engagement apostolique dans la catéchèse.

Mouvement vers une vie plus communautaire

L'exemple d'Angèle qui n'avait jamais voulu vivre seule, devait porter ses fruits : Elle demande qu'aucune ne vive seule, mais que les isolées se groupent au moins par deux et confie aux supérieures la charge de leur trouver une maison ou de payer une pension à celle qui accueillerait une autre Vierge chez elle. Angèle prévoit aussi des réunions communautaires : une fois par mois Messe et communion au même Père spirituel ; des instructions données par un prêtre de valeur. Une réunion d'échanges et de détente ensemble. En outre, la Compagnie se réunissait tous les derniers dimanches du mois, probablement à l'Oratoire, pour entendre des commentaires de la Règle.

Plusieurs démarches vont aussi renforcer cette tendance communautaire : En 1555, les Gouvernantes achètent une maison pour regrouper les sœurs malades et celles qui les soignent. En 1559, Ginevra Luzzago lègue sa maison à la Compagnie pour que les Vierges puissent y habiter ensemble. Elle visait surtout les plus pauvres. L'initiative eut tant de succès que les Matrones décidèrent qu'on ne pouvait y rester plus de trois ans, afin de laisser la possibilité à d'autres. En 1566 les Ursulines vivent ensemble dans les hôpitaux de Brescia pour l'éducation des orphelines et des enfants trouvés. Les Matrones décident aussi de grouper dans un même lieu toutes les jeunes en formation, car, disaient-elles, « Comment former les Vierges si elles sont dispersées aux quatre coins de la ville ? »

En 1572, Nicolas Asti, père et oncle de Vierges lègue plusieurs maisons à la Compagnie à condition d'y habiter et organiser une maison d'éducation pour jeunes filles. Ainsi différents motifs ont amené les Ursulines de Brescia à adopter une vie communautaire : des motifs internes à la Compagnie : soin des malades, formation des jeunes ; des motifs apostoliques, surtout en faveur de l'éducation, et des motifs de pauvreté, pour mieux en sortir ensemble. Il semble qu'en 1580, lors de la visite apostolique à Brescia de Saint Charles Borromée, la plupart des membres de la Compagnie avaient déjà choisi de vivre ensemble, car le prélat, en observant la vie de celles qui vivaient encore dans leur famille ou dans leur milieu de travail, avait demandé qu'elles rejoignent aussi leurs sœurs en communauté, afin d'y être stimulées à une vie spirituelle et apostolique plus fervente. Telle était donc la situation à Brescia.

Nous examinerons maintenant le genre de vie des Ursulines à Milan, car c'est de là qu'est venue leur plus grande force d'expansion en Italie et dans le reste de l'Europe. Selon les décisions du Concile de Trente en vue de la rechristianisation du peuple chrétien, la catéchèse paroissiale s'y était structurée, et déjà en 1560, des groupes de jeunes filles vivaient ensemble pour mieux assurer leur apostolat catéchétique et leur avancement spirituel. C'est pour elles qu'en 1566 le Père Landini envoya à Milan au Père Visdomini, la Règle de Brescia et une courte biographie d'Angèle. La Règle d'Angèle fut adaptée à la situation milanaise et déjà imprimée l'année suivante en 1567. Elle connut rapidement plusieurs éditions successives pour les nombreuses Ursulines établies dans le diocèse. Ces éditions ne faisaient aucune distinction entre celles qui vivaient dans leurs familles et celles qui vivaient en communauté. En 1582, un tiers des Ursulines vivaient déjà en communauté

et réclamaient des Règles spécifiques. En 1585, fut édité pour la première fois une Règle destinée à celles qui vivaient en communauté. Ce sont toujours des membres de la Compagnie. Ce ne sera que soixante ans plus tard, en 1684, que les premières religieuses Ursulines furent établies à Milan, sous Federico Borromée, neveu ou petit-neveu de Charles Borromée.

Mouvement vers la catéchèse et l'éducation

Nous avons vu que le Père Francesco Cabrini, appartenait à la congrégation des Pères de la Paix (qui devaient fusionner assez rapidement avec les Pères de l'Oratoire, fondé par Saint Philippe Néri). Le Père Cabrini avait été envoyé par Monseigneur Bolani, Evêque dans l'esprit du Concile de Trente, à Milan pour étudier l'organisation et les méthodes catéchétiques établies à Milan. A son retour, il fut nommé par Monseigneur Bolani père spirituel de la Compagnie, et c'est alors qu'il inaugura systématiquement auprès d'elles la catéchèse paroissiale. En effet, la Compagnie de Brescia était déjà organisée par quartiers ou paroisses, chacune ayant à sa tête une Colonelle et une Gouvernante. Ces pieuses filles qui menaient une vie exemplaire et qui de surcroît avait eu une formation à la foi chrétienne et à la vie spirituelle étaient tout indiquées pour entreprendre une vraie catéchèse féminine dans leurs paroisses. Vers 1560, nous voyons donc une organisation systématique de la catéchèse féminine entre les mains de la Compagnie.

Nous avons vu aussi que vers cette époque elles furent sollicitées pour l'éducation des filles orphelines ou trouvées dans les hôpitaux de Brescia. Quand on parle de ces « hôpitaux », il ne s'agit pas uniquement de soin des malades. On les appelaient aussi des « Luoghi Pii », ou « Lieux de Piété », car ils regroupaient plusieurs formes de bienfaisance : accueil des pèlerins, des prisonniers sortis de prison, de militaires retraités qui n'avaient pas de maison, d'orphelins à qui l'on donnait une formation professionnelle en vue de leur avenir, et des filles orphelines ou trouvées que l'on éduquait avant de les placer. Les Ursulines s'y trouvaient donc regroupées pour assurer cette éducation.

Peu à peu elles se rendirent compte qu'il ne suffisait pas d'enseigner la catéchèse ; il fallait que celle-ci soit étayée par une vraie éducation aux bonnes mœurs et par l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Une vraie école, comme nous l'avons vu, fut aussi confiée aux membres de la Compagnie par Nicolò Asti à partir de 1572. Et c'est à partir de là que commença une expansion prodigieuse de la Compagnie vers l'extérieur.

L'expansion

Saint Charles Borromée était tellement content des Ursulines, qu'il vantait, auprès des autres Evêques, les bienfaits de cette institution, si bien adaptée aux besoins de son temps. Et nous voyons les Evêques demander la Règle de Brescia ou de Milan pour leurs propres diocèses, en l'adaptant à leurs besoins spécifiques.

En Italie

Nous assistons à un foisonnement de groupes d'Ursulines : Nous pouvons les suivre d'après la date de publication de leurs Règles : 1587 Ferrare ; 1590 Vérone ; 1603 Bologne ; 1609 Naples ; 1611 Reggio ; 1616 Crémone ; 1620 Modène ; 1626 Foligno ; 1643 Venise.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est l'expansion de la vie Ursuline dans nos régions. Nous allons donc aborder le prodigieux accroissement de la vie Ursuline en Europe, du 16^e au 17^e siècles Il s'agit d'une véritable épopée dans l'histoire de l'Eglise, car en

150 ans, nous assistons à la fondation de plus de 400 foyers de vie ursuline dans ce qui est aujourd'hui la France, la Belgique et l'Europe Centrale.

Une expansion européenne d'abord : Angèle meurt en 1540. Cent ans après, son œuvre a déjà vu le jour dans les régions qui constituent aujourd'hui la France, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse. Cent ans plus tard nous trouvons des Ursulines aux Pays Bas, en République Tchèque, en Autriche, en Grèce, en Slovaquie et en Pologne, sans parler d'une fondation à Rome qui remonte aux Ursulines de Liège en Belgique. Une expansion dans le temps : en 1620, il existe une cinquantaine de foyers de vie ursuline ; dix ans plus tard, il y en a 100, à la fin du 17^e siècle, plus de 350, et au 18^e, plus de 400.

Une expansion concentrique en France et une expansion au-delà des frontières à partir de Liège en Belgique. En ce qui est aujourd'hui la France, les fondations se multiplient à un rythme étourdissant : En 1630, 59 fondations ; en 1640, 115 nouvelles fondations ; en 1650, 57 s'ajoutent aux autres. Cependant l'esprit missionnaire n'est pas absent, car des maisons de France assureront des fondations au Québec, à la Martinique, à Naxos en Grèce, à la Nouvelle Orléans et à Pondichery en Inde.

A partir de la fondation de Liège en Belgique, le mouvement est surtout excentrique et se déploie vers l'est et vers le sud de l'Europe. En 1620, seule existe la maison de Liège. Cent ans après, celle-ci aura donné naissance, avec ses filiales, à une cinquantaine de maisons hors de ses frontières, et à une quinzaine dans les Pays Bas espagnols.

A ses débuts, une expansion parallèle de Compagnies et de Monastères : Les filles de Sainte Angèle s'implantent en France, en Allemagne et en Belgique d'abord sous la forme séculière. Elles commencent par vivre dans leurs maisons, puis se rassemblent en congrégées pour des motifs spirituels et apostoliques. Cent ans après la mort d'Angèle, il y a déjà plus de 250 groupes d'ursulines séculières en France. A partir de 1612, date de l'établissement du premier monastère des Ursulines à Paris, un mouvement parallèle mène à la fondation de plus de 175 monastères. Il faut ajouter que la plupart des congrégées adopteront la vie monastique.

Une dévotion universelle à Sainte Angèle. Presque toutes les communautés d'Ursulines affirment leur fidélité à la prier et à professer à son égard un culte réel.

Voici donc les faits. Quelles furent les causes de cette expansion étonnante, nonobstant des **difficultés et des obstacles** rencontrés sur leur parcours. Les obstacles se trouvaient au plan politique, religieux, économique et social. En France, les guerres de religion avaient ruiné et ensanglanté le pays. Aux Pays-Bas Espagnols et sous les Habsbourgs, les effets néfastes de la Guerre de Cent Ans, opposant catholiques et protestants, avaient appauvri les populations et semé parmi elles des violences et des revendications.

Au plan religieux, outre cette hostilité qui opposait entre eux les groupes de la Réforme et de la contre-Réforme, les Ursulines rencontraient en France et dans le nord de l'Europe une solide concurrence venant de groupes féminins qui s'adonnaient comme elles à la catéchèse : des groupes séculiers d'abord : *Filles Dévotes, Jésuitesses, Filles de Marie, Filles de Sainte Marthe* ; des groupes religieux aussi : *Capucines, Bénédictines Réformées, Sépulcrines, Conceptionnistes, Annonciades, Compagnie de Notre-Dame et Visitation*. Au niveau des paroisses, lorsque les couvents ouvrirent leurs églises et leurs chapelles au culte, le peuple était attiré par leurs belles liturgies. Beaucoup de curés s'y opposaient, car l'assistance dominicale dans les paroisses diminuait, ainsi que le montant des collectes et des dons.

La situation socio-économique n'était pas favorable non plus à l'expansion des Ursulines : les communautés religieuses étant exemptes d'impôts par le privilège de *main-morte*, les dirigeants des villes et des villages voyaient d'un mauvais œil s'établir des groupes qui les privaient d'un rendement consistant.

Et pourtant, malgré tous ces obstacles, les Ursulines ne cessèrent de se développer et de s'imposer partout où elles s'établirent.

Causes du développement rapide :

Des circonstances favorables et un esprit particulier aux Ursulines semblent rendre compte de ce fait historique. A partir du Concile de Trente, un vaste mouvement de Contre-Réforme, engage toute l'Eglise dans un approfondissement et une diffusion organisée de la foi chrétienne. Evêques et prêtres de paroisse, religieux et laïcs éclairés se font les promoteurs d'une catéchèse de plus en plus répandue et adaptée. Or, l'exemple de foi d'Angèle, sa fidélité à l'Eglise et à ses représentants stimulent ses filles à se mettre totalement au service de la nouvelle évangélisation de la société de leur temps.

Un intérêt particulier pour la place de la femme, déjà amorcé durant la Renaissance, concentre l'attention sur son rôle irremplaçable au sein de la famille et de la société, et sur son influence, particulièrement auprès de ses enfants. Angèle, en insistant auprès des membres de la Compagnie sur le choix libre et joyeux d'un état de vie, sur l'influence bénéfique à répandre dans leur milieu, les exhorte aussi à témoigner de leur foi et à être artisans de concorde et de paix. Ainsi donnait-elle à la femme un rôle personnel, libre et efficace.

Pour répondre à la profonde ignorance religieuse des populations et aux besoins matériels des pauvres, des groupes féminins se constituent spontanément dans les villes et villages, animés d'une foi ardente et d'un réel dévouement. Ces groupes intègrent facilement une forme de vie qui les rassemble, les structure et leur assure une formation humaine et spirituelle. La Règle d'Angèle, spécialement sous la forme publiée à Milan et à Ferrare, renforce l'identité de ces groupes, leur donne un statut officiel dans la société et dans l'Eglise et, surtout, les anime d'un esprit et d'une forme de vie évangélique qui les soutiennent et les stimulent. De plus en plus engagées dans la catéchèse, puis dans une réelle fonction éducative auprès des enfants et des jeunes, les Ursulines trouveront dans les *Avis* de la fondatrice des principes qui guident merveilleusement leurs efforts : intérêt et affection pour toutes, attention personnelle, dévouement désintéressé *pour le seul amour de Dieu et le salut des âmes* – caractéristiques qui subsistent encore aujourd'hui dans toute œuvre d'éducation qui se réclame d'Angèle Merici. La fondatrice, en effet, « s'était consacrée surtout à l'apostolat de la parole, pour reconforter, pacifier et consoler. Guide spirituelle... formatrice... c'était une sorte de catéchiste ou d'évangéliste de personne à personne. Il nous reste à étudier de plus près l'évolution prestigieuse des Ursulines, en France d'abord, puis, à partir de Liège, dans le centre et le sud de l'Europe.

Développement des Ursulines en France

La Compagnie de Sainte Ursule naît en ce qui est aujourd'hui la France à une date non précisée, vers 1592. Aucune ursuline italienne n'est venue fonder en France, et pourtant, en l'espace de vingt ans, plusieurs Compagnies naissent simultanément, sans lien les unes avec les autres.

Le point de départ

Tout a commencé dans le Comtat Venaissin, une enclave des Etats Pontificaux en terre de France. A Avignon, quelques jeunes filles animées par Françoise de Bermond, se sont associées pour servir Dieu et le prochain sous la direction du Père Romillon. Elles s'adonnent à l'enseignement de la doctrine chrétienne. L'une d'entre elles s'adresse à l'Evêque du lieu, Monseigneur Grimaldi, pour lui demander une règle religieuse qui garantisse une vie plus stable. L'Evêque d'Avignon répond en disant *que les religieuses du royaume ne sont pas assez recueillies et qu'il y a de saintes filles en Italie, qui, ne faisant que des vœux simples et sans clôture, les observent avec beaucoup plus de sainteté et d'exactitude, et que sans perdre la solitude et la retraite intérieure, elles sont infiniment plus utiles au salut de leur sexe* ; Il s'agit des Ursulines. Dans la suite, Monseigneur Sacrato, originaire de Ferrare, revient d'Italie avec la Règle des Ursulines publiée dans sa ville en 1587. Il confie cette Règle à Sibylle, une pieuse demoiselle habitant Mazan, qui la transmet au Père Romillon à l'occasion d'une visite. Celui-ci la transmet à Françoise et à ses compagnes, après l'avoir fait traduire en français. Auparavant, le Père Romillon avait appelé à l'Isle-sur-Sorgues Françoise et Catherine de Bermond, ainsi que Catherine de Bus auxquelles se joignent d'autres jeunes filles. Elles sont assez nombreuses pour justifier en 1597 l'édition française de la Règle, celle de Tournon qui comporte des éléments de la règle milanaise, dont le Bref de Grégoire XIII approuvant la Compagnie de Milan en 1582, et l'extrait d'une lettre de Landini, qui contient une courte biographie d'Angèle. C'est donc à partir de cette Règle de Tournon, que les Ursulines se développeront en France et garderont au cœur une grande dévotion à Sainte Angèle.

Les premières fondations

Tout a commencé vers 1592. Cinq ans plus tard, une Ursuline de l'Isle-sur-Sorgues, Marguerite Vigier, part à Chabeuil faire une fondation. Elle réussit si bien dans sa catéchèse qu'elle convertit au catholicisme la presque totalité du village. En 1600 Françoise de Bermond part à Aix avec sa sœur pour une nouvelle fondation. Deux ans plus tard Françoise part à Marseille. En 1608, aussi à la demande du Père Coton, une Compagnie est fondée à Valence. Invitée par les dirigeants politiques, une Compagnie sera érigée à Arles, en 1602 par la famille Rampaille, installée depuis peu à Avignon. La mère, les deux filles et deux cousines, devenues Ursulines, se rendent à Arles, tandis que le père se fait jésuite, et le frère, prêtre.

Fondation des grandes « Congrégations » Ursulines

En 1604, le Cardinal de Joyeuse, archevêque de **Toulouse**, réclame des Ursulines et c'est à nouveau Marguerite Vigier, la fondatrice de Chabeuil qui est envoyée à Toulouse.

En 1607, Françoise de Bermond est appelée à **Paris** pour initier à la vie ursuline un groupe de jeunes filles réunies par Madame Acarie. Celle-ci voulait en faire des Carmélites, mais elle voyait avec justesse qu'elles étaient attirées non seulement par une vie spirituelle solide, mais aussi par l'apostolat, en particulier celui de l'éducation.

Trois ans plus tard, en 1610, Françoise veut retourner à Avignon et s'arrête à **Lyon** avec ses deux compagnes. Au moment de prendre le bateau, elles sont arrêtées par Jean Ranquet, qui les supplie de fonder des Ursulines à Lyon. Le bateau part sans elles, et Françoise, avec ses deux compagnes, accepte l'hospitalité de Jean Ranquet et commence à enseigner les trois filles de son hôte, Jeanne et Clémence et Catherine. Les deux dernières deviendront des Ursulines.

C'est grâce au Cardinal de Sourdis, Archevêque de **Bordeaux** que les Ursulines ont pris racine dans sa ville. Au retour du conclave qui élit le Pape Clément VIII, il s'arrête à Milan, prie longuement - pendant sept heures ! - au tombeau de Saint Charles Borromée, et revient à Bordeaux, avec la ferme détermination d'y installer des Ursulines. Il trouve en la personne de Françoise de Cazères, de sa cousine Marie et d'une amie, Jeanne de la

Mercerie, les trois premières filles de Sainte Angèle, qui se préparent à leur mission par une longue retraite de six mois !

A **Dijon**, Anne de Xaintonge, fonde, elle aussi, une Compagnie et enseigne aux petites filles pauvres. Chassée du foyer paternel, elle commence officiellement la vie ursuline en 1605.

Transformation en Ordre monastique

Commencées comme Compagnies de Sainte Ursule, où la plupart des sœurs vivaient dans leurs familles, toutes ces fondations adopteront successivement la vie communautaire, puis finiront par devenir des Monastères de Sainte Ursule, observant une stricte clôture, mais engagées en même temps dans l'enseignement féminin à tous les échelons. Comment cela s'est-il effectué ?

Pour ces filles de Sainte Angèle, le passage de la vie en famille à la vie ensemble se produisit comme naturellement. D'ailleurs, la fondatrice n'a jamais établi comme point de règle la vie « dans le monde » ; elle avait même demandé que les vierges sans famille, isolées, malades ou âgées ne restent pas seules (Cf. Règle, XI, 25-30). Or, avant 1650, presque toutes les Ursulines en France ont embrassé la vie monastique avec clôture papale et vœux solennels. Suite aux décrets du Concile de Trente et à la pression des Evêques, maintes fois avec le désir des Ursulines elles-mêmes, ces couvents suivirent l'exemple du premier monastère, celui de Paris érigé en 1612. Bulles et Constitutions garantissaient la vie apostolique, notamment l'éducation féminine, organisée au sein même du monastère. Au parloir, les sœurs assumaient encore une catéchèse aux dames de la ville, aux servantes, parfois même aux soldats.

Tout autre est l'évolution des Ursulines de Liège et de leurs filiales. Fondées comme Compagnie, elles se scinderont huit ans après pour constituer un monastère affilié à Bordeaux.

Ursulines issues de Liège

Tout a commencé avec Antonio Albergati, originaire de Bologne, Vicaire Général à Milan en 1602 à 1607, puis Nonce Apostolique à Cologne et à Liège entre 1610 à 1620. Dans plusieurs rapports de visites au diocèse de Liège, Monseigneur Albergati souligne le manque d'écoles et d'instruction chrétienne de la population. Se souvenant du bien accompli par les Ursulines de Milan, il veut, en 1614, établir une Compagnie de Sainte Ursule à Liège, pour remédier à la carence d'enseignement religieux et *établir une école sans reproche pour l'éducation vertueuse des enfants*. Secondé par Monseigneur Strecheus, Evêque suffragant de Liège, il donne à un groupe de jeunes filles pieuses la Règle de Milan. Trois ans plus tard, le 27 décembre 1617, neuf d'entre elles font vœu de chasteté perpétuelle entre les mains de Monseigneur Strecheus. Parmi elles, quatre jeunes filles, dont Marie de Malempré, souhaitent vivre en monastère et adoptent en 1619 des règles écrites par Monseigneur Strecheus, tandis que Marie de Malempré continue à diriger la Compagnie. En 1621 arrive à Liège le Père Gérard Carrière, ancien recteur des Jésuites de Bordeaux et conseiller de la Mère Françoise de Cazères, fondatrice de Bordeaux. Celui-ci persuade Monseigneur Strecheus de demander pour les Ursulines qui le désirent l'affiliation au Monastère de Bordeaux, reconnu depuis 1618 par une bulle du Pape Paul V. Plusieurs Ursulines de Liège adoptent la Règle et les Constitutions de Bordeaux ; l'acte d'affiliation officielle est signé en 1622.

A Liège, les relations entre séculières et moniales continuent fraternellement. La Compagnie est florissante : en 1670 ses membres sont au nombre de 80. Comme dans la Compagnie de Milan, certaines vivent en communauté, mais la plupart vivent dans leurs familles. Elles se rassemblent vingt fois par an au Monastère des Ursulines pour des lectures et des rencontres où elles se font mutuellement des conférences spirituelles, et viennent 4 fois par an en l'Église des Ursulines pour la communion générale.

Cependant, alors que la Compagnie disparaîtra progressivement de Liège, c'est la petite poignée d'Ursulines moniales qui sera à l'origine d'une expansion merveilleuse dans la région et dans le reste de l'Europe. La solidité de leur formation religieuse, la qualité de leur enseignement, l'encouragement mutuel dans un esprit apostolique et missionnaire à toute épreuve peuvent expliquer le grand nombre de fondations faites par Liège et ses filiales.

Dès 1621 Liège envoie un groupe d'Ursulines à Givet, suite à une demande de Jean Pontier, prêtre et docteur en théologie. Celui-ci avait écrit à l'Évêque de Liège, que *dans le bourg de Givet... les mœurs des jeunes filles étaient fort corrompues par la malice de certains étrangers qui s'étaient insinués maîtres d'École et qui sous l'apparence d'instruction donnaient des principes pernicieux à ces jeunes plantes*. Répondant à cet appel, Monseigneur Strecheus envoie donc un groupe d'Ursulines, car *le vrai but de leur institut est d'enseigner la jeunesse, ce à quoi elles sont plus propres que les autres, comme vous verrez par expérience*, écrit-il.

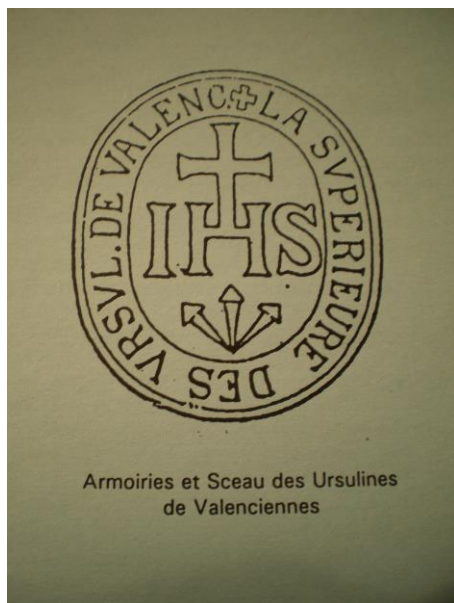
L'expérience fut concluante, car il en résulta une cinquantaine de fondations dans les Pays Bas Autrichiens et au-delà. Citons trois communautés particulièrement fécondes, celle de Mons en Belgique, de Vienne en Autriche, et de Bratislava en Slovaquie.

Le monastère de Mons, fondé officiellement en 1648, après un premier essai en 1633, aura à son actif 12 fondations effectuées directement ou par ses filiales, non seulement en Belgique mais en France, en Allemagne, en Autriche et en Italie, dont la fondation de Rome en 1684. Celle de Vienne, qui remonte à 1660, essaimera surtout en Autriche, mais aussi en Italie. Le Monastère de Bratislava, fondé en 1676 conjointement par Liège, Cologne et Vienne, étendra la vie Ursuline non seulement en Slovaquie, mais en ce qui est aujourd'hui la Pologne, la Roumanie, la Slovénie et la Hongrie.

Commencées souvent dans la pauvreté, ces fondations suivent un développement semblable : ouverture immédiate de classes externes pour les petites filles pauvres, suivie de l'arrivée de nombreuses postulantes pour seconder l'œuvre, puis ouverture d'un pensionnat pour les jeunes filles des classes aisées. Ce pensionnat, d'ailleurs, soutient financièrement les classes externes qui souvent regroupaient deux ou trois centaines d'enfants. La qualité de l'éducation des Ursulines fera leur réputation, car elles visaient non seulement la formation chrétienne des élèves, mais tout ce qui pouvait les développer humainement. Les arts féminins se voyaient doublés de musique vocale et instrumentale et les langues n'étaient pas négligées. Les familles nobles et princières y trouvaient l'éducation souhaitée pour leurs filles, et celles du peuple une formation de base qui comprenait aussi des leçons de couture, de broderie, de dentelle, et donc, une source de gagne-pain. Les Ursulines ont souvent été des pionnières, en ouvrant les premières écoles officielles pour filles, des lycées et même des écoles normales pour de futures enseignantes.

Qui avait l'initiative de ces fondations ? Interviennent d'abord, dans environ 40 % des cas, les membres du clergé : Evêques, prêtres de paroisse et religieux, surtout des Jésuites. Rappelons le rôle de Monseigneur Albergati, puis de Monseigneur Strecheus dans la fondation de Liège. Ce sont aussi les Evêques qui favorisent les fondations de Namur, de

Malines et même celle de Rome, dont la première initiative revient d'abord au Nonce Apostolique à Bruxelles, Monseigneur Ottavio Falconieri. (Après son décès il sera relayé par la Duchesse de Modène). A Aix-la-Chapelle, c'est le Chanoine Gaspar Pasquier, supérieur de la communauté de Liège qui envoie des Ursulines avec un but missionnaire : lutter contre l'extension du protestantisme en ces régions.



Ensuite ce sont les Ursulines elles-mêmes qui interviennent pour environ 20% des fondations. C'est le cas à Stavelot, Namur, Huy, Sittard, Cologne, Linz. Ce sont des femmes intrépides qui ont parfois à leur actif des fondations dans plusieurs villes. Ainsi la Mère Catherine Pontier réussit à établir les communautés de Givet, Dinant, Namur, Mons, Ruremonde, Anvers et Lierre. La Mère Alexis van Jonghen de Liège se rend à Cologne en 1641, à Vienne en 1660, à Linz en 1679 et à Salzbourg en 1683. La Mère Rosalie de Thuars se rend à Prague, à Vienne et à Klagenfurt pour aider à la fondation de ces couvents. Citons aussi la Mère Cécile Cousin, qui n'a jamais quitté son Monastère de Mons, mais qui dirige de loin les fondations de Valenciennes, Landshut, Bruxelles et Gand. En 1669, elle est même prête à envoyer quelques-unes de ses filles au Québec

auprès de Marie de l'Incarnation, mais l'Evêque du lieu retire son autorisation à la dernière minute. La Mère Cécile obtient aussi du Pape Clément IX un bref pontifical validant, pour la Congrégation de Bordeaux, toutes ses filiales et ses sous-filiales disséminées à travers l'Europe.

La noblesse de ces pays intervient souvent (dans 17% des cas) pour demander la présence des Ursulines. Les Habsbourgs ont été particulièrement actifs pour l'introduction des Ursulines : l'Impératrice Eléonore est intervenue pour la fondation de Vienne et de Bratislava, de Gorizia, de Kosice, et nombreux furent les couvents qui bénéficièrent des largesses de l'Impératrice Marie-Thérèse.

En quatrième lieu, et dans environ 12% des cas, nous voyons les dirigeants et les grandes bourgeoisies des villes prendre l'initiative de faire ouvrir une maison d'éducation par les Ursulines. C'est le cas du bourgmestre Auxbrebis de Dinant, qui, content de l'éducation donnée à sa fille par les Ursulines de Givet, fait approuver par le conseil communal l'érection d'un monastère en sa ville.

A Mons, ce sont les époux Malapert, riches et sans enfants, qui, sur le conseil d'une de leurs femmes de chambre, Jeanne Joyeuse, originaire de Givet, font venir des Ursulines de cette ville en la capitale hennuyère.

A Valenciennes, les Demoiselles d'Oultreman, appuyées par leur frère Jésuite, interviennent auprès de l'Archevêque pour une fondation, parce que « tous sont préoccupés par la situation de l'enseignement féminin à Valenciennes, depuis que le magistrat a fait défense aux hommes d'instruire les jeunes filles, ce qui oblige les gens à envoyer leurs filles dans d'autres villes ».

A Gand, c'est un riche marchand, père d'une Ursuline de Mons, qui fait pression pour obtenir des Ursulines dans sa ville, car, *elles vaquent journellement au salut du prochain, par les enseignements qu'elles donnent aux filles, qu'elles instruisent dans les principes de la foi,*

piété, bienséance et bonnes mœurs, ainsi qu'à lire, écrire, tant en flamand qu'en français, et travailler de plusieurs sortes d'ouvrages convenables à leur condition : aux pauvres pour gagner leur vie, et à celles de maison pour fuir l'oisiveté, et même les fêtes et dimanches elles enseignent les servantes, filles de boutiques, et généralement toutes les personnes de leur sexe. Le tout se fait gratis.

Conclusion

Cette longue histoire est celle d'une similitude d'esprit – celui de Sainte Angèle – et d'engagement apostolique – celui de l'éducation. Stimulées par l'esprit missionnaire, nombreuses sont les communautés françaises qui envoient des Ursulines fonder en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique et en Australie. En Belgique, la congrégation de Tildonk, fondée en 1818 par Jean Lambertz, connaît une extension remarquable. A la mort du fondateur en 1869, la congrégation compte déjà 43 maisons, non seulement en Belgique, mais aussi aux Pays Bas, en Angleterre, en Allemagne et en Indonésie. Elle se répand ensuite aux Etats-Unis, au Canada, en Afrique du Sud et en Inde.

Les temps forts d'expansion des Ursulines se situent tous les deux siècles, au 17^e et au 19^e. Le 21^e siècle sera-t-il aussi un temps de vitalité et d'expansion ? L'avenir nous le dira.

Marie Seynaeve, osu

Extension des Ursulines de Liège aux 17^e et 18^e siècles

1614 LIEGE

1621 : Givet

- 1636 : Namur
- 1681 : Malines
- 1633/1648 : **Mons**
 - 1654 : Valenciennes (avec l'aide de Namur)
 - 1663 : Landshut (avec l'aide de Dinant et de Messkirch)
 - 1691 : Straubing
 - 1691 : Innsbruck (avec l'aide de Vienne)
 - 1721 : Trente
 - 1717 : Landsberg
 - 1662 : Bruxelles
 - 1664 : Gand
 - 1684 : Rome (avec l'aide de Mons)
 - 1718 : Calvi (avec l'aide de Bruxelles et Mons)
 - 1726 : Stroncone
 - 1786 : Benevento

1627 : Dinant (avec l'aide de Givet)

- 1651 : Aix-la-Chapelle
- 1708 Stavelot
- 1659 Messkirch

1638 : Huy

1668 : Louvain

1639 : Cologne

1669 Dorsten

1644 : Sittard=1646 Ruremonde

1673 : Lierre (avec l'aide de Gand)

1682 : Anvers

1655 : Prague

1660 : **Vienne** (avec l'aide de Cologne et de Prague)

- 1670 : Klagenfurt
 - 1686 : Graz (avec l'aide de Vienne)
 - 1782 Skofja Loka
 - 1695 : Salzbourg
- 1672 : Gorizia
 - 1702 Ljubljana
- 1679 : Linz
- 1691 : Innsbruck (avec l'aide de Landshut)
- 1721 Trente

1677 : Düsseldorf (avec l'aide d'Aix-la-Chapelle et de Cologne)

1676 : **Bratislava** (avec l'aide de Cologne et Vienne)

- 1683 : Kłodsko-Wroclaw
- 1698 : Košice
 - 1772 : Oradea Mare
- 1700 : Swidnica
- 1703 : Varaždin (avec l'aide de Cologne)
- 1724 : Trnava
 - 1726 : Győr (avec l'aide de Vienne)
 - 1747 : Sopron
- 1733 : Sibiù

1681 : Düren

1710 Montjoie